Un chef de bandits a été pris à Avesnes

Il terrorisa la région de Verviers par plus de vingt cambriolages

On vient d'arrêter à Avesnes, le chef d'une bande de malfaiteurs qui depuis quelque temps, terrorisait la région de Vervins.

René Doucet — c'est le nom de ce bandit — a à son actif de nombreux méfaits : on a relevé à la charge de sa bande plus de vingt cambriolages. On lui reproche un vol à main armée et avec effraction commis chez la veuve Delaporte, à Mondrepuis, d'autres vols similaires chez Mme Goubert à Martigny, M. Triqueneaux à Mondrepuis encore, et Mme veuve Marie Hondelette, à Neuve-Maison.

Au domicile de Doucet, une perquisition faite par M. Demartini, commissaire de la 16e brigade et l'inspecteur Lhatellier, a révélé la présence de quantité d'objets volés.

Le bandit a été transféré à la prison de Vervins.

UN SCANDALE COLONIAL

DEUX FONTIONNAIRES INDELICATS ONT ETE RAPPELES EN FRANCE

Paris, 6 janvier. — Le ministère des Colonies nous communique la note suivante :

A la suite du suicide de l'administrateur adjoint Dusser, délégué aux fonctions d'administrateur séquestre au Togo, un inspecteur des colonies a été chargé d'enquêter à Lome, sur les causes de ce décès.

Il ressort des premières constatations du fonctionnaire enquêteur, que M. Dusser s'est donné la mort parce qu'il se sentait compromis par l'apposition de sa signature au bas du contrat de location des domaines d'Agu et de Togo.

Ce contrat qui porte également la signature de M. Woelfel, commissaire de la République au Togo, parvint tardivement au département des colonies ,auquel il apparut comme manifestement irrégulier et constituant un excès de pouvoir de la part de M. Woelfel. Des explications furent demandées à ce dernier, qui fut, en outre, invité à cesser de s'immiscer dans la gestion des biens séquestrés, et reçut l'ordre de notifier aux bénéficiaires du contrat, que cet acte était entaché de nullité et ne saurait être approuvé par le ministre.

L'enquête fait également ressortir que la participation dans cette affaire de M. Lucas, substitut du procureur général en Afrique occidentale française, détaché en mission au Togo, ferait peser sur ce magistrat les plus lourdes responsabilités.

Les faits qui précèdent ont paru suffisamment graves pour motiver le rappel en France de MM. Woelfel et Lucas, que le ministre des Colonies se réserve, lorsque le rapport complet sur cette affaire lui sera parvenu, de déférer devant les juridictions compétentes.

M. Bonnecarrière, gouverneur des colonies, qui a déjà exercé d'octobre 1920 à mai 1921 les fonctions de commissaire de la République au Cameroun, a été nommé commissaire de la République au Togo, par intérim et a reçu l'ordre de rallier son poste par le premier courrier.

"Le diable" de Locmeltro a été pris par les gendarmes

C'ETAIT UNE BERGERE

Lorient, 6 janvier. — Les gendarmes de Pontivy ont eu le dernier mot dans l'énigme de la maison hantée de Locmeltro-en-Guerno. Après avoir empêché les esprits malfaisants de continuer leurs agissements mystérieux au domicile du cultivateur Guéganic, ils viennent de procéder à l'arrestation du diable lui-même, qui, en la circonstance, s'était affublé en bergère, une charmante mais délurée fillette de 14 ans, Perrine Lenève.

C'est elle qui avait imaginé tout le scénario et provoqué dans le pays une si grosse émotion. Elle a fait des aveux complets, mais on pense généralement qu'elle a agi à l'instigation de quelqu'un qui avait des raisons d'en vouloir à la famille Guéganic. C'est ce que l'enquête va s'efforcer d'établir.

Ainsi finit le cauchemar qui a pesé si lourdement sur la population de toute cette région. N'empêche que pendant longtemps encore, dans les veillées d'hiver, on parlera du fameux hameau où le diable brisait des vitres avec des pierres qui rougissaient au feu.

LE BON BIGAME

IL VA PASSER PROCHAINEMENT DEVANT LA COUR D'ASSISES

Bordeaux, 6 janvier. — La cour d'assises de la Gironde va avoir, au cours de la prochaine session, à juger une assez singulière affaire de bigamie.

Après avoir combattu sur le front de France, un Américain, du nom de Liwes Birt, se fixa à Bassens, une fois la guerre terminée. Comme nombre de ses compatriotes, il conquit rapidement les bonnes grâces d'une Française. Celle-ci était mère de cinq enfants. Notre Américain décida de l'épouser et légitima les cinq enfants. Malheureusement, il avait négligé de faire connaître qu'il était déjà marié en Amérique.

Sa première femme ,inquiète de sa longue absence, prit des renseignements et, ayant appris sa nouvelle union, déposa contre lui une plainte pour bigamie.

A l'instruction, Liwes Birt a invoqué sa bonne foi et présenté une lettre l'avisant du décès de sa première femme. Mais il fut rapidement établi qu'il était lui-même l'auteur de cette lettre.

Les renseignements recueillis sur le bigame sont excellents. Laborieux et économe, il est un véritable père pour les enfants qu'il a légitimés. « C'est un bon bigame », conclut une déposition.

Le juge d'instruction l'a donc laissé en liberté provisoire, mais la chambre des mises en accusation vient, cependant, de le renvoyer devant la cour d'assises.

Un beau geste de solidarité d'une commune dévastée

ELLE A OFFERT SON INDEMNITE A UNE COMMUNE PLUS EPROUVEE

Epinal, 6 janvier. — Un beau geste de solidarité vient d'être fait par la commune de Midrevoux, petite commune de l'arrondissement de Neufchâteau, qui a décidé, dans sa dernière séance du Conseil municipal d'offrir l'indemnité qui lui revient, au titre des dommages de guerre, à une commune plus éprouvée qu'elle. Sur la proposition de M. Verlot, député, c'est une commune vosgienne particulièrement malheureuse, qui a été choisie, celle du Ban-de-Sapt, entièrement détruite pendant la guerre.

Un voleur disposait d'un véritable arsenal

Epinal, 6 janvier. — Les gendarmes ont arrêté, pour menaces de mort, dans une usine de Golbey, où il était employé, un nommé Grandmaire (Paul), âgé de 32 ans, ancien employé de chemin de fer révoqué. Il était porteur d'un revolver chargé de cinq cartouches. On a trouvé, en outre, au cours d'une perquisition opérée au domicile de Grandmaire, un véritable arsenal un fusil allemand avec sa baïonnette, une baïonnette française, deux poignards, quatre grenades, une quantité de chargeurs garnis, une bande de cartouches chargées pour mitrailleuse, un kilo de poudre de mine, trois mètres de cordon Bickford; enfin, de nombreux effets militaires, des lingots de métaux volés à l'usine où Grandmaire travaillait.

Un film tragique

UNE ARTISTE DE CINEMA BLESSEE PAR UNE PANTHERE

Nice, 6 janvier. — Mme Berthe Dagmar, vedette de cinéma, a été victime d'un accident en tournant un film composé par son mari et dans lequel figuraient deux panthères.

Au milieu de l'action, l'un des fauves se précipita sur l'artiste et la mordit grièvement au cou et à la tête. M. Marcel Marceau, qui « tournait » avec la blessée, et le dompteur Fianchi eurent beaucoup de mal pour la dégager.

Mme Berthe Dagmar, dont l'état est grave, est soignée à son domicile.

Le gentleman-cambrioleur

DANS SON INTERET ET DANS CELUI DE LA JUSTICE IL RESTERA EN PRISON

Bruxelles, 6 janvier. — Assisté de son défenseur, Me Maurice Gilbert, Louis Béjarry, inculpé du cambriolage de la bijouterie de l'avenue Louise, récemment extradé de Hollande, a comparu devant la Chambre du conseil présidée par le vice-président, M. Scheyven, juge unique, appelée à décider s'il y avait lieu ou non de confirmer le mandat d'arrêt lancé contre lui.

On sait que Béjarry invoqua un alibi et prétend que le jour du vol il se trouvait en Hollande.

Me Gilbert a longuement insisté sur l'honorabilité des personnes qui déclarent avoir vu Béjarry à Amsterdam le 19 octobre, veille du vol, et le 20.

M. le substitut Hayoit de Termicourt a demandé la confirmation provisoire de la décision dans l'intérêt même de l'inculpé, M. le juge Buydens a déclaré que, dans l'intérêt de la justice, il était nécessaire que Béjarry qui venait d'arriver, demeure à sa disposition jusqu'après les confrontations.

AU CONSEIL DE GUERRE

— Alfred Leprêtre, soldat, détenu aux établissements pénitentiaires mixtes de Tunisie, désertion à l'étranger en temps de guerre, 2 ans de prison.

— Joseph Espès, dit Bleuw, soldat au 127e R. I., désertion à l'étranger en temps de guerre, avec emport d'effets, 2 ans de prison avec sursis.

— Joseph Joossens, du recrutement d'Abbeville, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix, 3 mois de prison avec sursis.

— Maurice Bellanger et Désiré Carême, soldats au 41e R. A. C., vols militaires, un an avec sursis.

— Xavier Trocq, cavalier au 6e chasseurs à cheval, désertion à l'intérieur en temps de paix, 3 mois de prison.

— Alfred Vanhoucke, soldat au 33e R.I., désertion à l'intérieur en temps de guerre, et désertion à l'intérieur en temps de paix, 6 mois de prison avec sursis.

— Louis Depoortère, soldat au 43e R.I., désertion à l'intérieur en temps de guerre et désertion à l'intérieur en temps de paix, 3 ans de prison avec sursis.

Deux anciennes congréganistes ont escroqué 250.000 francs

ELLES PARAISSENT ATTEINTES DE LA FOLIE DES GRANDEURS

Nantes, 6 janvier. — Des inspecteurs de la sûreté générale arrêtaient à Paris, lundi dernier, sous l'inculpation d'escroquerie, faux et usage de faux, les deux anciennes institutrices congréganistes Maria et Gabrielle Arselin, âgées respectivement de 40 et 36 ans, qui tenaient à Nantes, passage Pommeraye, une librairie ouverte il y a dix-huit mois seulement.

D'abord gérantes, puis propriétaires de cette librairie, les demoiselles Arselin, qui paraissent atteintes de la folie des grandeurs, menaient grand train. Elles avaient acheté une automobile et dépensaient à pleines mains.

Une première plainte n'eut pas de suite, mais d'autres surgirent coup sur coup, émanant de banquiers ayant escompté des traites revêtues de fausses signatures.

Une instruction fut ouverte. Ce que voyant les libraires prirent la fuite. On évalue le montant de leurs escroqueries à 250.000 fr.

Une arrestation sur une scène de théâtre

LE DIRECTEUR ETAIT UN DESERTEUR

Nancy, 6 janvier. — La police de Nancy vient d'arrêter le directeur artistique du Théâtre des Nouveautés, Henri-Lucien Catriens, né au Perreux, en 1890, qui avait pris le pseudonyme de Han Ricus.

Catriens est inculpé de désertion devant l'ennemi en temps de guerre. Il aurait, en 1915, déserté le 294e régiment d'infanterie, où il était incorporé. C'est au cours d'une répétition générale, au Théâtre des Nouveautés, que les agents de la Sûreté se sont présentés pour procéder à l'arrestation de Catriens.

Le déserteur sera sous peu dirigé sur son corps par les soins de la gendarmerie.

La nouvelle de son arrestation a causé une vive émotion à Nancy.

DANS LA POLICE

LE TABLEAU D'AVANCEMENT

L' « Officiel » publie le tableau d'avancement des fonctionnaires et agents relevant des services actifs de la direction de la Sûreté générale :

Police municipale. — Présentés par la hors classe 2e échelon, MM. Lamour, commissaire de police, à Lille, et Lenfant, commissaire central à Tourcoing.

Présentés pour la classe exceptionnelle : MM. Caillet, Douez, Deleroix, commissaires de police à Lille ; Perny, chef de la Sûreté à Lille ; Nison, commissaire de police à Arras ; Redaud, commissaire de police à Valenciennes ; Richard, commissaire de police à Roubaix ; Desmettre, chef de la Sûreté à Roubaix ; Vieillard, commissaire de police à Douai, et Delrigne, commissaire généralé à Dunkerque.

Présentés pour la première classe, les commissaires de police : Vandamme, à Malo-les-Bains ; Saugrain, à Dunkerque ; Urset, à Bruay ; Fabré, à Cambrai ; Danhiez, à Armentières ; Bouvet, à Tourcoing ; Lesage, à La Madeleine ; Gabillot, à Tourcoing ; Bert, à Dunkerque ; Crépin et Beau jan, à Boulogne-sur-Mer ; Maréchal, à Tourcoing.

Police spéciale. — Présentés pour la classe exceptionnelle : MM. Biarnais et Dufour, commissaires spéciaux adjoints à Lille.

Présentés pour la première classe : MM. les commissaires spéciaux adjoints manouvrier, à Arras ; Falise, à Douai ; Sivadon, à Boulogne-sur-Mer, et Bazet, à Dunkerque.

Police mobile. — Présenté pour la hors classe 2e échelon : M. Lisparlette, commissaire de police mobile à la 2e brigade.

Présenté pour la classe exceptionnelle : M. Ligar, à la 2e brigade.

M. Cavrois, commissaire de 2e classe à la 1re ; M. Droiton, commissaire de 3e classe à la 2e ; M. Bouche, inspecteur de 2e classe à la 1re ; M. Lecul, inspecteur de 3e classe à la 2e ; M. Bourdrel, inspecteur de 4e classe à la 3e ; M. Coussemacher, inspecteurs de 6e classe à la 5e.

Aux Assises du Nord

LE JURY APPELE POUR LA SESSION DE JANVIER

Voici la liste des jurés appelés à siéger à la Cour d'Assises du Nord, dans la session qui s'ouvrira, à Douai, le 23 janvier prochain.

JURES TITULAIRES. — MM. Dallennes Charles, maître menuisier, à Lille ; Claeyman Jules, ancien camionneur, à Dunkerque ; Anciau Léon, négociant en vins,à Maubeuge ; Letebvre Charles instituteur en retraite, à Gœulzin ; Duflot Adrien, représentant, à Roubaix ; Crépin Gustave, bijoutier, à Masnières ; Hasse Jules rentier, à Roubaix ; Pot Jules, brasseur, à Erre ; Lavoix Rodolphe, propriétaire, à Douai ; Bury François, cultivateur, à Estourmel ; Hugho Gaston, comptable, à Templemars ; Courtois Irénée négociant, à Tourcoing ; Delattre Auguste, cultivateur, à Herlies ; Delhaye Clovis, propriétaire, à Willus ; Lecomte Florimond, tisserand, à Waltrelos ; Lemaire François, fabricant de tuelle, à Caudry ; Bommard Claude, filateur, à Gruson ; Lebion René,rentier,à Frelinghien ; Claeys Jules, rentier, à Seclin ; Decocq Victor, tiseur, à Houplines ; Reiter Arsène, instituteur en retraite, à Haveluy ; Briche Henri, rentier, à Godewaersveld ; Vairon André, retraité, à Crespin ; Wanaerbecq Ferdinand, constructeur, à Lille ; Leclercq Georges, traceur, Ferrière-la-Grande ; Delonoque Oscar, chef de bureau, à Lille ; Savreux Jean, instituteurs en retraite Lambersart ; Verniers Joseph, maître menuisier, à Roubaix ; Castel Léon, épicier, à Wattrelos ; Depoers Auguste, rentier, à Dunkerque ; Hassebroucq Liévin, fabricant, à Comines ; Bardon Frédéric, agent en charbonnages,à Anzin ; Boistelle Léon,agent en charbonnages Annœulin ; Stiévenard Léon, ancien brasseur, à Beuvrages ; Lecutiez Eugène, retraité, à Rœulx.

JURES SUPPLEMENTAIRES. — MM. Hoël Charles, opticien, à Douai ; Rogerol Maurice, artiste peintre, à Douai ; Haeuw Jules, industriel à Douai ; Delmotte Jean-Baptiste, chimiste, à Douai.

CHRONIQUE GASTRONOMIQUE

Nos Vins de Bourgogne

Même et surtout avec devant soi les vins les plus fameux, les crus les meilleurs, il ne s'agit pas de beaucoup boire, il faut savoir boire.

Puisque l'homme, dit Bacon, éprouve le besoin de manger et de boire, et aussi de bien manger et de bien boire, il importe de lui apprendre à satisfaire et à diriger ses besoins pour les éduquer, plutôt que de lui enseigner à les combattre. Il faut avoir vu fonctionner le jury de l'une de ces expositions vinicoles de la Bourgogne pour se convaincre que boire est non seulement une fonction, mais un art...

La dégustation, pour un vigneron bourguignon, est une opération délicate au cours de laquelle on fait silence ; c'est un rite. Elle n'est d'ailleurs, pour lui, possible que dans la tasse d'argent ouvragé qu'il porte toujours en poche, soigneusement enveloppée d'un linge fin. Et lorsque le « tastevin » de verre a laissé tomber, au creux du métal scintillant et bossué, les belles larmes de topaze ou de pourpre que sont les vins de la Bourgogne, dans un silence recueilli, l'œil mesure d'abord l'éclat du vin qui rutile, les narines en cueillent le bouquet au passage, puis la bouche le prend et le « mâche », la langue le promène sur le palais, l'étend onctueusement jusqu'à la dernière papille gustative pour ne perdre aucun arôme de son parfum.

Mais ce sont là jeux de professionnels !... L'amateur vulgaire ne sait pas boire... il ingurgite...

Et pourtant !... Quoi de plus agréable, de plus éducatif pour le goût que de savoir boire, c'est-à-dire déguster ? Plaisir de tous les temps qui se répète, plaisir se mêlant à tant d'autres : à ceux de la table, à ceux de la conversation, plaisir de l'âge mûr, voire d'une verte vieillesse, le vin a été chanté dans tous les temps.

Quelle variété de nuances, quelles diversité de saveur nous offrent les grands vins: sait-on que le Clos-Vougeot met dans la bouche comme un parfum de réséda ? Que le Romanée-Conti fleure la violette, le Saint-Georges la fraise et le Savigny la framboise ? C'est cette odeur subtile, ce parfum délicat et profond qu'il s'agit de sélectionner et qui permet ainsi de caractériser à coup sûr le cru qui vous est offert.

Les trois qualités essentielles que doit posséder obligatoirement un grand vin, sans parler d'autres qualités accessoires, sont le corps, le moelleux, la finesse. Certains y ajoutent l'élégance et la distinction.

Le corps est le fonds du vin, l'ensemble des aptitudes à la conservation et à la durée qu'il tient, non seulement de l'alcool et du tannin, mais de nombreux principes organiques.

Si la puissance en alcool domine, on dit que le vin est chaud. Si les autres saveurs n'ont pas un moindre développement, le vin est considéré comme ayant de l'étoffe, de la chair, de la solidité. « Il a de la chair »... « il a de la mâche » !... Un vin peu corsé est un vin « léger »; il peut être plus fin, mais sa durée sera moindre.

Le « moelleux » tient à l'harmonie des parties constituantes du vin. C'est la qualité d'un vin dont toutes les saveurs sont agréablement fondues, et où ne domine ni la fraîcheur des acides, ni la dureté du tannin, ni la douceur du sucre, ni le mordant de l'alcool ; il doit laisser au consommateur l'impression du velours.

Si la saveur du sucre s'affirme, le vin est doux ; si elle domine totalement, il est liquoreux ; si au contraire la saveur de l'esprit est dominante, le vin est sec.

La finesse tient à la délicatesse du goût, de l'arome et du bouquet. C'est le propre des grands vins légers et des vins vieux. Elle croît en général avec l'âge du vin, quand il a perdu les brillantes couleurs de sa jeunesse. La sève en est un des éléments : c'est la qualité distinctive qui tient à la noblesse du cépage.

Quand le vin réunit ces trois qualités premières : la finesse, le moelleux et le corps, c'est le comble de la perfection, et, pour employer une métaphore aussi pittoresque qu'éclatante, on dit que, dans la bouche il fait « la queue de paon » !... Lorsque vous aurez pu juger à bon escient et sans conteste que le vin « grumé » fait « la queue de paon », alors seulement vous serez sacré vrai connaisseur !

Le mouvement révolutionnaire s'étend en Grèce

Suivant une dépêche de Constantinople, les événements de Crète ont leur répercussion dans les autres provinces grecques.

En Thessalie, règne une grande effervescence.

Un mouvement contre le régime constantiniste est annoncé dans l'île de Sémos où les autorités auraient été dissoutes par les insurgés.

Les autorités et les notables de Crète ont quitté l'île pour se réfugier à O n. 10.

D'autre part, plusieurs divisions de l'armée grecque ainsi que les garnisons de Brousse et de Mondania se sont prononcées contre le régime royaliste.

Parmi les troupes de la garnison de Smyrne ,règne un courant marqué en faveur de M. Venizelos. Plusieurs officiers, dont vingt commandants et capitaines ont été arrêtés.

- CHRONIQUE DE GUERRE -

L'Espionnage en Belgique

Se doute-t-on, aujourd'hui que la guerre s'estompe déjà dans un brouillard lointain, des drames atroces, angoissants, qu'a fait naître l'espionnage durant les années 1914-1918 ?

Alors que les armées ennemies s'affrontaient sur les champs de bataille, les états-majors ont constamment cherché, pendant ces quatre années terribles, à pénétrer, au moyen de leurs services d'espionnage, les secrets de l'adversaire. C'était une autre bataille qui se livrait à l'arrière des lignes, bataille indécise, pleine d'imprévus, bataille acharnée, de tous les instants, bataille décisive aussi, car d'elle dépendait la victoire.

Il n'est pas dans nos intentions d'esquisser ici la moindre étude sur l'organisation de l'espionnage dans les pays alliés — étude d'ailleurs qui serait incomplète et sans doute dangereuse — mais que nos lecteurs nous permettent de mettre sous leurs yeux quelques figures caractéristiques de héros, de ces héros modestes et obscurs de l'espionnage, dont tant, hélas! payèrent de leur vie les précieux services qu'ils rendaient à leur pays.

Il n'est pas téméraire de dire que le véritable centre d'espionnage interallié se trouvait en Belgique. De courageux citoyens, surpris par l'invasion, résolurent de servir quand même leur pays, en communiquant aux alliés, au péril de leur vie, tous les renseignements possibles sur les mouvements de troupes, l'importance des renforts, la direction des concentrations, etc...

Dès le début de la guerre, jusqu'à l'armistice, le service d'espionnage belge,bien qu'en butte aux impitoyables persécutions de l'état-major allemand, fonctionna avec une régularité parfaite. Les vides que faisaient dans ses rangs des exécutions sommaires n'eurent aucun effet sur le résultat. Et le 10 novembre 1918, un pli secret parvenait encore au G.Q.G...

A la tête de ces hommes d'abnégation s'était placé le député d'Ostende, Adolphe Buyl; il avait choisi le poste d'honneur parce qu'il comportait le plus de dangers. Il fit preuve jusqu'à la dernière minute du plus admirable esprit de sacrifice; il n'avait jamais douté que les Allemands le découvriraient et le fusilleraient. Ses dispositions étaient prises. Il attendait la mort dans le plus grand calme. Si elle ne vint pas, c'est que pas une fois, un des membres de l'association secrète qu'il dirigeait, ne consentit, même sous la menace d'une mort immédiate, à dévoiler le nom du chef. Les Allemands employèrent tous les moyens : la persuasion, la séduction, la violence. Six des principaux lieutenants de M. Buyl furent exécutés. La « kommandantur » ne connut jamais le nom de celui qui fut l'âme du service d'espionnage en Belgique.

Un jour, cependant, le reître qui commandait le service de contre-espionnage a cru en arriver à ses fins au lendemain de l'incident suivant :

La femme d'un facteur des postes de Nivelles, qui avait accepté la dangereuse mission de « courrier » pour le service d'espionnage se trouvait un jour dans un tramway, se rendant à Ixelles à côté d'un moine plongé de ses prières. En cours de route, toutefois, le religieux engagea la conversation. Il parla de l'atroce guerre, de l'infâme envahisseur et se laissa enfin aller à quelques confidences. « C'est peut-être mon dernier voyage, murmura-t-il à l'oreille de sa voisine. Je fais partie du service d'espionnage et j'ai une mission dangereuse à remplir... »

Enhardie et mise en confiance par cette révélation, la pauvre femme avoua qu'elle-même appartenait à l'association et qu'elle allait à un rendez-vous dans un endroit qu'elle désigna de façon précise. Peu après, le moine descendit, lui souhaitant bonne chance.

Quand elle arriva à destination, la malheureuse trouva à la place de ceux qu'elle devait rencontrer, deux gendarmes allemands qui l'arrêtèrent. Dans un coin de la salle, le moine, redevenu officier allemand, ricanait...

Les papiers qu'elle avait sur elle étaient compromettants. Le soir même, 62 membres de l'association étaient mis en état d'arrestation; dix-sept furent fusillés par la suite. Quant à la pauvre femme, elle fut la première victime de son imprudence: deux jours après, elle mourait des suites de son émotion.

L'Allemagne cache ses armes

UN DEPOT CLANDESTIN A ETE SAISI

Paris, 6 janvier. — M. Louis Barthou, ministre de la Guerre, vient d'être avisé d'une découverte faite ces jours derniers par la Commission interalliée.

On a saisi au Kaisertratz de Gorlitz (Silésie) un dépôt clandestin de matériel de guerre comprenant, entre autres objets :

3.521 fusils ; 76 mitrailleuses légères ; 6 mitrailleuses lourdes ; 319 tubes de mitrailleuses ; 5 crosses de mitrailleuses ; 3 revolvers, 139 baïonnettes.

Le magasin où ce matériel était dissimulé avait été muré. Il semble, d'après l'état des armes et du mur, que la dissimulation remonte à moins d'un an.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Les Mystères du Radium

On sait que certaines substances ont la merveilleuse propriété d'émettre de la chaleur, de la lumière et de l'électricité pendant un temps illimité, sans se consumer, sans perdre de leur poids ou de leur pouvoir rayonnant. C'est en cet ensemble de phénomènes que consiste la radioactivité.

De nombreux corps ont des pouvoirs radioactifs : l'actinium, le mésothorium, le polonium ,l'uranium et surtout le mieux connu d'entre eux ,le radium. Tous représentent des sources d'énergie d'une extrême puissance qui excite et stimule tous les éléments constitutifs des corps vivants et produisent suivant leur intensité des effets bienfaisants ou destructeurs.

Sauf erreur, M. Gaudechon, ingénieur agronome, et M. Daniel Berthelot furent les premiers à étudier l'action radioactive sur les végétaux à la station de physique végétale de Meudon. Ils constatèrent notamment que « l'uranium déterminait comme un véritable affolement de la végétation ». Ces expériences furent continuées par le directeur et un professeur de l'Ecole d'agriculture de Berthouval, MM. Malpeaux et Lufort, qui opérèrent en de grands vases de faïence puis en grande culture. Depuis, après des expériences étendues en France, en Angleterre et en Amérique des résultats tellement concluants ont été acquis que les engrais radioactifs n'ont pas tardé à se généraliser. Dans certaines régions de la France, on les emploie avec succès.

A ce propos nous voudrions précisément signaler l'intérêt des boues résiduaires qui résultent des masses considérables de matières premières qui sont traitées pour la fabrication du radium. Ces déchets gardent un degré de radioactivité très notable et il serait du plus haut intérêt de les mélanger à petite dose à des engrais. Ils sont cédés, en général, à peu de valeur, et on peut ainsi à bon compte utiliser leur puissance radioactive, car ils constituent d'excellents adjuvants.

La fabrication du radium a pris, aux Etats-Unis surtout, un développement suffisant pour que l'utilisation des boues résiduaires du radium soit envisagée par l'agriculture. Nos moissons ont tout à y gagner. De plus, il n'est pas sans intérêt de noter que l'utilisation généralisée des déchets pourrait réduire infiniment les prix de revient du radium. Et ce serait là, du point de vue général, un résultat de la plus haute importance.

Les pensions des pompiers

NOUVELLE REGLEMENTATION

L' « Officiel » promulgue la loi suivante :

Les articles 2 et 3 de la loi du 31 juillet 1907 sont modifiés ainsi qu'il suit :

La pension viagère à laquelle a droit le sapeur-pompier atteint, en service commandé, d'une incapacité de travail permanente et absolue est de deux mille quatre cents francs (2.400 fr.) dans toutes les communes.

La pension viagère pour incapacité permanente et partielle de travail est de mille huit cents francs (1.800 fr.) au maximum.

Les pensions allouées pour incapacité permanente et partielle de travail sont fixées par la commissions instituée au ministère de l'intérieur. Toutes les pensions sont réversibles, jusqu'à concurrence de la moitié du montant, sur la veuve ou les orphelins mineurs du sapeur-pompier.

Dernière Heure

Une explosion d'acétylène à Ligny-en-Cambrésis

ELLE TUA UN JEUNE OUVRIER

Le nommé Jules Martin, 17 ans, ouvrier mécanicien chez M. Tordois, industriel à Ligny-en-Cambrésis, a été retrouvé vendredi vers 7 h. 30 du soir ,sur un tas de fumier, à quelques mètres d'un hangar, dans lequel se trouvait un appareil à acétylène servant à l'éclairage de l'habitation de son patron.

La cuve de l'appareil avait fait explosion. Le malheureux était dans un état lamentable, il portait de profondes blessures à la tête. Il avait, en outre, les jambes et les bras brisés.

Quand les voisins accourus au bruit essayèrent de soulever la victime elle rendit le dernier soupir.

On ignore les circonstances exactes de l'accident, mais on suppose que le jeune Martin pour s'éclairer, se sera servi d'une allumette enflammée qui aura provoqué l'explosion.

Une mairie a été détruite par l'explosion de fusées

Montpellier, 6 janvier. — A Pezenas, cette nuit, des fusées paragrêles entreposées à la Mairie, ont fait explosion, détruisant presque tout l'immeuble. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais l'émoi de la population, réveillée en sursaut, a été grand. Les dégâts sont évalués à deux cent mille francs.

FEUILLETON DU 8 JANVIER. — N° 69

La Fille sans Nom

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par Charles MEROUVEL

S'il était sûr de lui et du personnel de l'hôtel, trié avec soin dans la bande redoutable que Burlett et Templeton avaient à leur service, il n'était moins de son élève que ses passions pouvaient faire dérailler à l'improviste.

C'était malgré lui que Juan avait voulu courir à la villa où il cachait ses amours.

Ce fut donc avec un soulagement et un poids de moins sur la poitrine qu'il entendit le roulement de la voiture s'arrêter à la porte de l'hôtel.

Le jeune homme avait tenu sa promesse.

A une heure, il entrait dans le grand hall où Pierre Brécheux se promenait de long en large, de l'allure d'un tigre en cage.

— Comment, vous ne dormez pas, vieux père ? dit le jeune homme en essayant de plaisanter.

— Je réfléchis.

— A quoi ?

— A ceci que désormais les événements vont aller vite.

— Tant mieux ! J'ai hâte d'arrondir ma pelote...

— Et après ?...

— De fuir Paris et de me réfugier au bout du monde...

— Seul ?

— Non ma...

— Avec qui donc ?

— Avec vous d'abord, vieux père, si vous n'êtes attaché...

— Sans doute, je le suis, Jeannet ! dit le précepteur avec une petite émotion passagère.

L'habitude seule n'est-elle pas un lien puissant entre deux êtres qui ne se sont jamais quittés ?

— Et qui encore ?... demanda-t-il.

— Avec une femme que j'ai peur d'aimer..

— Toi !

— Moi-même, mais d'aimer avec acharnement, avec frénésie !... Elle est adorable, vaillante et pleine de cœur...

— Et l'autre... qu'en ferais-tu ? Mademoiselle Colombey ?

— Sans doute... l'héritière...

Le jeune homme frappa un petit coup amical sur l'épaule du professeur.

— On verra ! dit-il. Soyons riches d'abord... Je ne serais pas digne de vos leçons, excellent ami, si je voyais en cette jeune personne autre chose que sa dot...

Il conclut :

— Encaissons-la... Après nous verrons.

Pierre Brécheux répliqua :

— Il me semble que tu n'as pas à te plaindre. La dot Colombey d'une part, de l'autre notre part dans les millions de ce Rosen forment une assez jolie somme.

— Ainsi, c'est décidé ?...

— Irrévocablement...

— Et pour demain ?...

— A neuf heures, ce Rosen viendra... à neuf heures et demie tout sera fini... Tom Childs se remettra en route avec la sacoche... A onze heures trois quarts nous déjeunons à la Maison-Dorée... A trois heures ,nous serons rue Pergolèse...

— Rue Pergolèse ? fit Juan Rodriguez, ne comprenant pas.

— Dans une loge de la plaza... la plaza des toros.

— Vous croyez-vous en Espagne ?

— Non, mais on inaugure une arène immense... Il y aura une corrida... une course... avec picadores, caballeros, espadas...

— A Paris ?

— A Paris, mon fils.. Au surplus, le spectacle importe peu... Mais il faut écarter jusqu'à l'ombre d'un soupçon... se montrer... Tu comprends ?

— Parfaitement.

— Le conseiller y sera avec son beau-père, le banquier. Ce Saint-Clair ne manque pas une fête.

— Comment le savez-vous ?

— Par ma police... Will a questionné les gens des Colombey, au Chesnay... De plus, je suis allé aux renseignements à cette fameuse plaza. Nous avons une loge à quelque distance de celle de la future...

— Vous êtes le diable, vieux père. Et ce Tom Childs, vous avez confiance ?

— Tom Childs est garanti... Un flegme, une tranquillité... et des poings à assommer un bœuf !

— Il se charge de tout

— De tout... Tu n'auras qu'à recevoir ce Rosen...

— Et la sacoche, pensez-vous qu'elle contienne réellement des millions ?

— Un éblouissement ! Je l'ai vue... Va dormir, Jeannet.

— Bonne nuit, vieux père, profond scélérat, mon meilleur ami !

— Bonne nuit, Jeannet, fils de Satan, mon élève bien-aimé !

Ils sortirent du hall.

Quelques minutes plus tard, toutes les lumières étaient éteintes dans l'hôtel.

Personne en voyant de la rue cette luxueuse maison endormie, n'aurait pu se douter qu'elle deviendrait quelques heures plus tard le théâtre d'un drame ignoble et terrible, d'un attentat d'une audace inouïe commis en plein cœur de Paris.

Au même instant, dans un petit appartement de la rue Boissy-d'Anglas, au fond d'une cour, un homme à la peau tannée comme une vieille basane, rêvait seul sur un lit qui ne valait pas cinquante écus, dans une chambre éclairée par une veilleuse dont la lueur vacillait sur des meubles comme on en voit dans les garnis de quatrième ordre.

L'appartement, situé au troisième étage d'une maison bâtie en plâtras, peut rapporter à son propriétaire environ douze cent francs de loyer. C'est ce qu'on appelle un logement de garçon.

L'homme qui rêvait, les yeux ouverts, était cependant plusieurs fois millionnaire.

Personne dans son voisinage, ne s'en serait douté

Il avait amassé en vingt ans une fortune considérable en brocantant des bijoux achetés pour rien à des filles en détresse, aux ventes du Mont-de-Piété et aux boutiquiers prêts à tomber dans le trou de la faillite.

Pas un de ses confrères n'avait un flair comparable au sien pour découvrir ce qu'on appelle les occasions, autant de finesse et d'âpreté au gain pour les exploiter.

Et connaisseur jusqu'au bout des ongles ! Fourbe, avare et défiant, Samuel Rosen ne confiait ses secrets à personne.

Sa concierge n'en connaissait pas le premier mot.

On le savait à l'aise, ponctuel ; il payait son terme sans se faire prier, mais c'était tout.

Il vivait en solitaire et ne recevait jamais personne.

Le matin, sur les neuf heures, il sortait, vêtu d'une jaquette et d'un pardessus, de même couleur été comme hiver, avec une infinité de poches bourrées de bijoux.

L'étoffe seule variait.

Le chapeau ne variait pas.

C'était un feutre en forme de melon.

Le linge était convenable ; rien de plus.

Ce Rosen ressemblait à une multitude de courtiers qui courent les magasins pour proposer des affaires.

Ce qui le distinguait, c'était sa fameuse sacoche de maroquin noir.

Elle ne le quittait pas. Elle était soudée à son bras.

Il la chérissait comme Harpagon sa cassette

Elle assistait à ses repas, elle dormait auprès de son oreiller. Il l'aurait défendue au besoin avec toutes sortes d'armes blanches ou d'armes à feu.

On ne connaissait à cet enfant d'Israël qu'une originalité :

Au chevet de son lit, il y avait tout un arsenal de guerre, une panoplie d'instruments étranges. On y voyait de tout, depuis le kriss malais et le sabre du Japon jusqu'au couteau de chasse des gentilshommes chasseurs, des fusils à répétition et des carabines à baïonnettes, des pistolets d'ordonnance et des revolvers de divers calibres.

Il y en avait un surtout, très petit, mais très perfectionné, qui ne le quittait pas plus que sa sacoche, ainsi qu'une canne à épée et à tête de plomb particulièrement redoutable.

En somme, ce marchand prudent était armé de pied en cap, prêt à tout événement, ce qui ne l'empêcha pas de prendre ses précautions et de se renseigner avec un soin extrême sur les maisons où il mettait le pied.

Il pouvait donc se croire à l'abri de toute surprise d'autant mieux qu'il ne rentrait jamais tard et se barricadait de son mieux dans son logis.

Cette nuit-là, il rêvait avec délice à sa prospérité, qui n'était connue que de lui seul.

Au fond, il était content.

Il avait fait de bonnes opérations dans la journée, acheté à vil prix les marchandises d'un pauvre diable dont il achevait la ruine, vendu une paire de boucles d'oreilles à une fille le triple de leur valeur, mais à crédit, avec un fort acompte; enfoncé dans les dettes, un étudiant vaniteux qui offrait toute une parure à sa maîtresse et l'avait soldée en bons échelonnés convenablement, avec un intérêt à vingt-cinq pour cent au bas mot.

Les billets seraient payés.

Le jeune homme avait de vieux parents de province très solvables un oncle paralytique et une tante percluse de douleurs.

Question de temps !

Ce bon Rosen avait du pain cuit sur la planche et pouvait attendre.

Le lendemain, il se voyait de bonnes courses en perspective.

D'abord, le jeune Américain de la rue Bass